

Affaires extérieures Canada

External Affairs Canada

EXTERNAL AFFAIRS AFFAIRES EXTERIEURES OTTAWA

Déclarations et Disdouns

Nº 76/28

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE

L'AVENIR DE LA COOPÉRATION CANADO-JAPONAISE

Discours du premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, au Cercle national de la presse du Japon le 26 octobre 1976

Nous sommes à peine entrés dans la deuxième moitié des années soixante-dix, mais la décennie a déjà été marquée par des événements et un état de crise tels qu'il est bien difficile de se remémorer les perspectives optimistes de 1970. Pourtant, il y a six ans, nous accueillions cette décennie avec les plus grands espoirs: J'avais, alors, l'honneur d'être parmi vous pour partager la fierté que vous inspirait l'exposition d'Osaka. Pouvait-on concevoir alors que le génie inventif du monde industralisé connaisse une limite ou que des obstacles puissent arrêter l'élan d'un peuple libre? Les Canadiens, par l'Expo 67, les Japonais, par l'Expo 70, avaient montré leur imagination, leur discipline et leur volonté d'explorer les voies de l'avenir.

En 1970, le mot clé, celui qui traduisait le sentiment général des démocraties industrialisées, c'était la "confiance". Confiance en nos techniques, confiance en nos modes de gouvernement. En six ans, les nations, les unes après les autres, devaient connaître les affres du doute et des remises en question. Ceux-ci ont, dans certains cas, sapé la crédibilité du système. En Europe, en Amérique du Nord, au Japon, la confiance que l'on plaçait dans l'Etat a considérablement diminué. Et cette perte de confiance va de pair avec un autre phénomène, qualitativement distinct: on revendique un plus large accès à l'information provenant de l'État, on veut participer davantage aux décisions et, par conséquent, on exige des pouvoirs publics des comptes plus détaillés.

Nul Japonais, nul Canadien, n'ignore ce phénomène. Bien peu en contestent le caractère essentiellement salutaire.

Pourtant, combien de Japonais et combien de Canadiens connaissent cette autre source de pression, tout aussi salutaire, qui s'exerce sur l'État pour l'amener à céder une partie de son autorité, de son champ d'action. Cette pression-là ne vient pas de l'intérieur, mais de l'extérieur. Elle ne s'inspire pas d'un idéalisme ou d'une théorie quelconque, mais de la nécessité et des circonstances. Ses répercussions sur les gouvernements et les peuples seront probablement aussi décisives et considérables que celles des lointains événements de 1212, de 1776 et de 1853. On exige, dans certains secteurs une plus grande coopération internationale et, dans d'autres, l'application de mesures universelles par des or-